



CSEC : vote sur la situation économique et financière de France Travail, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi dit NON !

« Afin d'atteindre l'impossible, on doit essayer l'absurde » Miguel de Cervantès

Nous sommes appelés ce jour à nous prononcer sur la politique financière et économique de France Travail et dans la continuité de notre vote de 2025, **nous voterons contre cette politique** qui semble antisociale ! Sans perdre notre sang froid, les années de service devenant au fil des ans des années de sévices, il serait aisé de filer la métaphore Trustienne.

Car encore une fois le compte n'y est pas ! Nous pourrions presque, en effet, reprendre in extenso notre déclaration de 2025 : les mêmes acteurs autour de la table (enfin pas tout à fait car l'Etat est désormais sur un strapontin), les mêmes questions, les mêmes doutes, les mêmes réponses ou les mêmes absences de réponse ! Là aussi, le flou, fait craindre la présence du loup, le grand méchant loup !

Le sujet n'est pas tant la gestion du budget de France Travail qui est bien tenu et certifié année après année ! Nous tenons d'ailleurs à remercier et féliciter nos collègues engagés sur ce front pour la qualité et le sérieux de leur travail. Bravo à eux, ils rendent l'impossible, possible !

Il s'agirait plutôt de s'interroger sur cette **inadéquation de plus en plus flagrante entre les moyens de France Travail, les ambitions affichées** par notre directeur général qui peuvent sembler parfois être démesurées et les besoins pragmatiques réels des demandeurs d'emploi toujours plus nombreux dans un contexte économique dégradé.

Certes la promesse était belle : faire en sorte que tous les demandeurs d'emploi puissent avoir un interlocuteur dans leur parcours de recherche d'emploi et qu'ils puissent de façon fluide passer d'une structure à l'autre en fonction de l'avancée de leur parcours.

En paraphrasant le général de Gaulle, lorsqu'il s'oppose le 23 avril 1961 au putsch d'un quarteron de généraux en retraite, on ne peut que s'exclamer : « Hélas, hélas, hélas ! » Force est de constater que les promesses ne sont pas tenues ! Et que l'argent et la réussite ne sont pas au rendez-vous !

Quelques exemples :

- **Un réseau pour l'emploi qui se recroqueville sur lui-même** et qui ne peut pas prendre sa part dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus éloignés,
- **Un projet de réforme des modalités d'accompagnement, déjà à bout de souffle**, avant même de commencer au regard de la charge des futurs portefeuilles essentiels et du nombre réduit des portefeuilles intensifs,
- **Une démarche d'efficience faite au pas de charge** qui s'avère en réalité comme une source d'anxiété pour les agents quels que soient leurs niveaux et échelons.



Si les élus CFE-CGC Métiers de l'Emploi sont conscients des efforts déployés par la direction pour tenter de maintenir un équilibre budgétaire face aux coups de rabots successifs décidés par le gouvernement, **l'écart grandissant, devenu désormais abyssal, entre les moyens consacrés et la mise en œuvre pratique de la loi Plein emploi** confine à l'absurdité et se heurte au principe de réalité. Les faits sont têtus ! Camus l'écrivait dans le mythe de Sisyphe : « ce divorce entre l'homme et sa vie, l'acteur et son décor, c'est proprement le sentiment de l'absurdité ». Nous y sommes, on sent la schizophrénie poindre !

Le rapport d'expertise APEX du 6 octobre 2026 constate en effet :

- **Des financements de l'État pour les dispositifs nationaux qui s'effondrent** de -140,3 M€ (-23 %) en 2025, sous l'effet du désengagement du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).
- **Une baisse continue des recettes avec des produits encaissables** qui diminuent de 103M€ en 2025 et une subvention de l'Etat qui fond comme neige au soleil (-109,7 M€).
- **Un report de charge via une contribution de l'Unédic qui s'accroît** (+650,6 M€ entre 2023 et 2025) obligeant l'Etablissement à augmenter ses fonds propres (+170,4 M€ prévus au budget 2026 pour financer les dépenses d'intervention).
- **Des nouvelles coupes prévues au budget 2026** avec une réduction déjà connue des effectifs de -515 ETP et le projet annoncé de -400 ETP pour 2027.

Pour pallier cette chute vertigineuse des moyens, **la direction ne fait donc plus le pari de la confiance mais celui de l'efficacité** grâce au déploiement accéléré de l'IA dont le rapport d'expertise pointe par ailleurs le risque fort d'appauvrissement de certains métiers, la perte d'autonomie des agents, l'exclusion pour les usagers éloignés du numérique sans compter la démotivation d'agents en quête de sens.

L'impact de cette politique de réduction drastique des moyens n'est pas sans conséquence à la fois sur le positionnement stratégique de l'Etablissement, sur sa crédibilité auprès des partenaires et des usagers mais aussi sur le poids qu'elle fait peser sur les agents avec pour conséquences :

- **Une plus grande vulnérabilité de l'Etablissement** face à la régulation budgétaire de l'Etat et son salmigondis de mesures budgétaires erratiques.
- **Des chances réduites pour les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi** d'obtenir les qualifications nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises qu'implique le dépouillement du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).
- **Une surcharge de travail et des risques psychosociaux accrus** pour les managers et les conseillers soumis à la pression de l'efficacité et l'exigence de réaliser « des gains de productivité » pour compenser la baisse des effectifs et la hausse inexorable des inscriptions.





Dans ce contexte de restriction budgétaire que nous entendons au regard des finances publiques, des actualités brûlantes, nous nous inquiétons de la baisse continue des moyens alloués à France Travail et des effectifs : les annonces du Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 ne sont pas sans augmenter cette inquiétude et notre désarroi.

Si selon la formule apocryphe, souvent attribuée à Napoléon Bonaparte, « impossible n'est pas français », la réalité qui remonte de façon prégnante du terrain serait plutôt :

« A L'IMPOSSIBLE, NUL N'EST TENU !!! »

C'est pourquoi l'avis de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi sera, « invitus invitam », un avis négatif !

REJOIGNEZ-NOUS ET ABONNEZ-VOUS A NOS PARUTIONS



CFE-CGC Métiers de l'Emploi

38 rue des frères Flavien
75020 Paris

syndicat.cfe-cgc@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

